Rapport d'analyse mensuelle des données de monitoring de protection, Régions de Tillabéri et Tahoua (Niger)
Octobre 2020

Site PDI dans la commune d'Ayorou

I. Evolution du contexte sécuritaire 2
1. Bande frontière du Niger avec le Mali 2
2. Bande frontière avec le Burkina Faso 2
II. Contexte opérationnel au cours du mois d'octobre 3
III. Incidents de protection de Tillabéri et Tahoua 4
IV. Monitoring communautaire de protection 7
1. Mouvements de populations 7
2. Sécurité et bien être 7
2. Violences basées sur le genre (VBG) 8
3. Protection de l'enfance 8
4. Coexistence / Cohabitation pacifique 9
5. Documentation 9
6. Accès aux services sociaux de base 9
V. Actions de sensibilisations et de réponses 12
VI. Suivi et référencement des personnes à besoins spécifiques (PBS) 12
VII. Besoins et gaps 13
VIII. Recommandations 14

I. Evolution du contexte sécuritaire

1. Bande frontière du Niger avec le Mali

Le contexte sécuritaire et de protection au cours du mois d'octobre 2020 a été très mouvementé, instable et volatile dans les départements de Banibangou, Abala, Ouallam et Filingué (région de Tillabéri). En effet, on remarque de plus en plus une présence active des groupes armés non étatiques (GANE) à travers des incursions multiples suivies d'assassinats, d'enlèvements, de prélèvements de zakat, d'agressions physiques, de menaces et de vols de bétails. Aussi, l'interdiction de la vente et de la consommation de la cigarette, mais aussi du tabac à chiquer, prend de plus en plus de l'ampleur et pourra être motif de coups et blessures administrés à la population civile par les GANE. Cet activisme accru dans cette zone avec des extensions sur les localités avoisinantes a eu des répercussions sur l'environnement sécuritaire et de protection des communautés vivant dans les localités concernées. Cette situation d'insécurité pourrait constituer un véritable obstacle aux opportunités économiques de la zone qui sont principalement l'élevage et l'agriculture, réduisant les moyens de subsistances des personnes déplacées internes (PDI), des réfugiés et de la populations hôte.

Dans les départements de Tillia, Tahoua, Bagaroua et Tassara (région de Tahoua), une accalmie relative a caractérisé le contexte sécuritaire et de protection. Cette accalmie s'est matérialisée par une diminution des incursions des GANE. Cela pourrait être justifié par le renforcement du dispositif sécuritaire. Malgré cette amélioration relative, les populations autochtones comme déplacées internes vivent dans une grande peur justifiée par les opérations nocturnes auxquelles s'adonnent les GANE. En effet, ne pouvant plus opérer la journée à cause de la présence accrue des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la zone, les GANE font des mouvements nocturnes où ils commettent des exactions surtout dans le département de Tillia avant de se retrancher au petit matin dans la vallée d'Akafakaf près de la localité de Bakoret. Lors de ces mouvements nocturnes, les GANE recherchent activement les leaders communautaires et religieux qu'ils accusent de collaborer avec les FDS et les humanitaires. Par ailleurs, des menaces de mort sont proférées à l'endroit de la population qui, elle aussi, est accusée de collaborer avec les FDS et les humanitaires. Ainsi, plusieurs personnes accusées d'espionnage et de transmission d'informations aux FDS seraient activement recherchés par les GANE dans les localités de Bakoret, Intazayene, Eknewane et Akazarar situées dans le département de Tillia.

2. Bande frontière avec le Burkina Faso

Le contexte sécuritaire dans les zones suivies par le monitoring de protection à la frontière Niger-Burkina Faso est alarmant au cours des trois derniers mois. Cela est lié à plusieurs facteurs, notamment les attaques, enlèvements de personnes, menaces continues sur les populations civiles dans les localités des communes de Torodi, Téra, Djagourou, Makalondi, Gothèye, Bankilaré, Goroual et les patrouilles militaires suivi de représailles des GANE sur les populations civiles.

Il ressort des discussions avec les communautés qu'à ce jour les GANE qui opèrent dans ces zones frontalières ont été plus ou moins affaiblis par les opérations militaires des six (6) derniers mois. A cela s'ajoute, les conditions météorologiques avec des fortes précipitations ayant réduit un temps la mobilité des éléments de GANE. Malgré cette situation, les GANE disposent encore d'une grande force de frappe et d'une emprise presque totale sur certaines communautés dans les villages frontaliers.

Ainsi, selon les points focaux, les éléments de GANE travaillent désormais à convaincre les populations à adhérer à leurs idéologies, aux prélèvements des dîmes, zakats, l'imposition des accoutrements et le respect de charia islamistes qu'ils imposent. Cette situation est rapportée surtout dans des nouvelles zones notamment les localités des communes de Djéladjo, Tamou, Say.

Aussi, certains groupes armés non étatiques procèdent à des recrutements de masses au sein des membres de la communauté et cela particulièrement dans les localités frontalières du département de Torodi. En effet, le groupe Dawlatou islamiya qui compterait environ 300 combattants dans ces rangs, aurait continué le recrutement forcé et de masse des bras valides dont les jeunes et enfants au cours du mois d'octobre. Plus de 60 jeunes/enfants âgés de 16 à 20 ans seraient concerné par le recrutement et ces nouvelles recrues seraient envoyées dans les bases d'entraînement.

Selon les mêmes sources des bases d'entrainement des éléments des groupes armés non étatiques sont délocalisées ces derniers temps des villages frontaliers du Burkina Faso, vers les communes de

Tamou, Djéladjo et Say, suite aux opérations militaires quotidiennes menées par les forces armées burkinabés.

Enfin, les enlèvements et assassinats ciblés des leaders et personnes influents membres de la communauté continuent et toute personne soupçonnée par les GANE de complicité de près ou de loin avec les FDS ou autres entités qu'ils considèrent comme ennemies, est systémiquement recherchée, enlevée et assassinée.

La nature des menaces sécuritaires a très peu évolué depuis le début de la crise sécuritaire dans la région de Tillabéri, notamment les enlèvements, assassinats, les extorsions de biens et autres menaces physiques. A ce jour, contrairement aux autres régions aucune demande de rançon de la part des GANE n'a été rapportée malgré les enlèvements multiples de commerçants et/ou personnes influentes au sein des communautés.

En plus de l'activisme des GANE, les points focaux rapportent également le banditisme grandissant dans les zones d'urgences à la frontière Niger-Burkina Faso. Cela, constitue une menace quotidienne la plus présente avec laquelle il faut vivre désormais.

II. Contexte opérationnel au cours du mois d'octobre

Le contexte opérationnel du mois d'octobre a été marqué par une recrudescence des attaques attribuées aux éléments de GANE et les risques sécuritaires de plus en plus grands pour les acteurs humanitaires qui seraient désormais dans la ligne de front des éléments de GANE. Cette situation a réduit fortement la mobilité des acteurs humanitaires dans les zones affectées et accueillant les PDI.
Aussi, les mouvements de replis par petits groupes de ménages des leaders communautaires dans les centres-villes, chefs-lieux des communes continuent. Certains se déplacent avec leurs familles, d'autres seuls dans l'espoir de voir la situation s'améliorer afin d'y retourné.

Les mesures de l'état d'urgences instaurées par le gouvernement nigérien sont toujours en vigueur, avec désormais les fouilles des maisons et l'exigence des pièces d'état civil par les FDS aux populations civiles en particulier dans le département de Torodi.

III. Incidents de protection de Tillabéri et Tahoua

Incidents de protection

- **328** incidents de protection de Septembre à Octobre 2020 par le monitoring de protection dans les régions de Tahoua et Tillabéri ;
- **159** incidents de protection pour le mois d'Octobre 2020 dont **110** dans la région de Tillabéri et 49 dans la région de Tahoua ;
- **252** victimes pour ce mois octobre 2020 avec **178** pour la région de Tillabéri et **74** pour Tahoua.

Répartition d'incidents par région et par mois

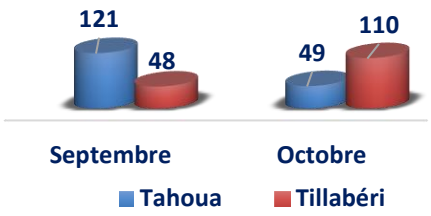

La région de Tahoua a été la moins touchée au mois d'octobre avec 49 incidents contre 121 au mois de septembre, par rapport à la région de Tillabéri qui a été la plus touchée avec 110 incidents en octobre contre 48 en septembre. Cette diminution des incidents s'expliquerait par la diminution des incursions des (GANE) suite au renforcement du dispositif sécuritaire au sol dans les départements de Tillia et Tahoua, appuyé par l'armée de l'air nigérienne, surtout le long de la bande frontalière avec le Mali (principale porte d'entrée et de sortie des GANE).

Région de Tillabéri

Comparaison des typologies d'incidents de protection région de Tillabéri (Sept-Oct 2020)

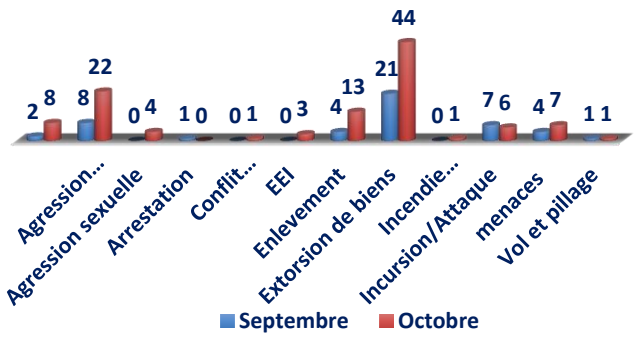

Dans la région de Tillabéri, le nombre d'incidents pour certaines typologies a augmenté en octobre par rapport au mois de septembre. Il s'agit des extorsions des biens (21 en septembre contre 44 en octobre), des agressions physiques (22 en octobre contre 8 en septembre.), des assassinats et meurtres (8 en octobre contre 2 en septembre), ainsi que les enlèvements (13 en octobre contre 4 en septembre).

Localité ayant connu une incursion des GANE

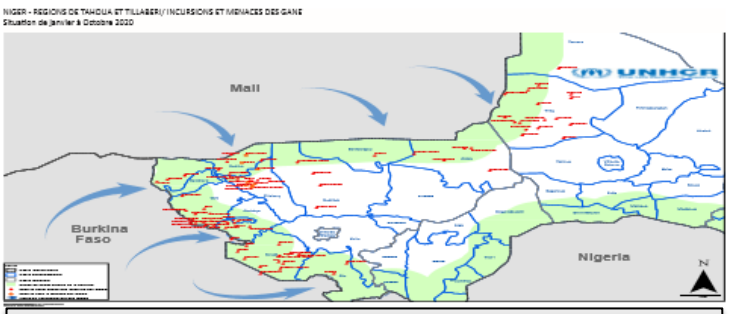

Evolution des incidents par mois

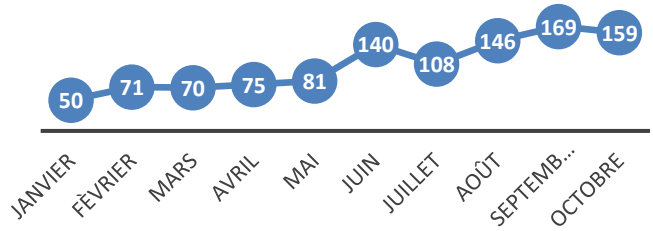

Entre le mois de septembre et octobre, les incidents de protections ont connu une légère diminution si on prend ensemble les deux régions (159 en octobre contre 169 en septembre). Mais de manière séparée par région, les incidents ont beaucoup diminué dans la région de Tahoua (49 en octobre contre 121 en septembre) par rapport à la région de Tillabéri où on note une augmentation considérable des incidents en octobre 110 contre 48 en septembre. Cette augmentation d'incidents s'expliquerait par la recrudescence des incursions des GANES suivies des extorsions des biens à travers le prélèvement forcé de la zakat dans les départements de Filingué et Ouallam.

Région de Tahoua

Comparaison des typologies d'incidents de protection région de Tahoua (Sept-Oct 2020)

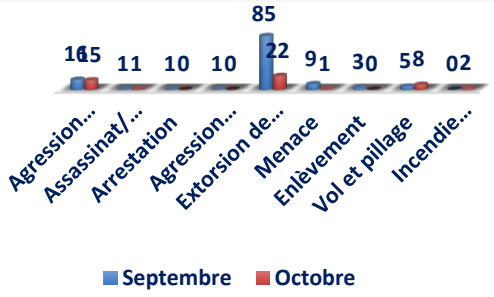

Dans la région de Tahoua, le nombre d'incidents pour certaines typologies a changé juste un peu en augmentant et en diminuant. Il s'agit des agressions physiques (15 en octobre contre 16 en septembre), des vols et pillages (8 en octobre contre 5 en septembre). Les extorsions des biens et les menaces ont nettement diminué. Pour les extorsions des biens 22 cas en octobre contre 85 cas en septembre.

Répartition des incidents par typologie
Région de Tillabéri

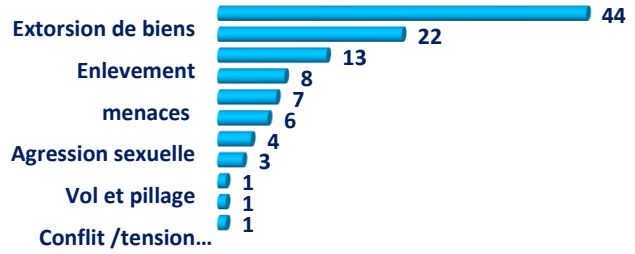

Depuis le début de la crise sécuritaire dans la région de Tillabéri, les typologies des incidents sont restées plus ou moins les mêmes.11 typologies d'incidents ont été inventoriées. Sur les 11 typologies, 4 viennent en tête du classement : Les extorsions des biens avec 44 cas sur 110 ; les agressions physiques avec 22 cas sur 110 ; les enlèvements avec 13 cas sur 110 au total ; les assassinats et meurtres 08 cas sur 110 au total.

Répartition des incidents par type de violations
Région de Tillabéri

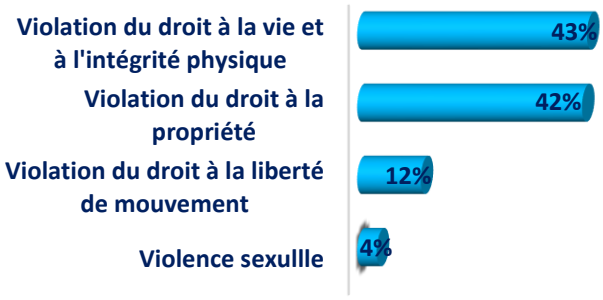

Les violations du droit à la vie et l'intégrité physique, et les violations du droit à la propriété ont caractérisé les types d'incidents rapportés dans la région de Tillabéri avec respectivement 43% et 42%. Il s'agit des agressions physiques, les assassinats/meurtres, les vols et pillages et les extorsions des biens. Ensuite, viennent les violations du droit à la liberté de mouvements à travers les enlèvements avec 12 % des cas et enfin les violences sexuelles avec 4 % des cas.

Répartition des victimes par type de population
Région de Tillabéri

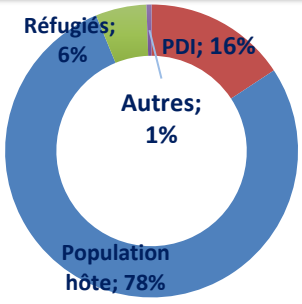

Les communautés hôtes ont été les plus touchées par les incidents de protection avec 78 % des cas rapportés, suivis par les déplacés internes 16%, ensuite les réfugiés 6 % et les statuts non définis 1%. Les communautés hôtes sont le plus touchées par les extorsions de biens à travers le prélèvement forcé de la zakat notamment dans les départements de Filingué et Ouallam surtout dans la commune de Tondikiwindi.

Répartition des incidents par typologie
Région de Tahoua

6 typologies d'incidents ont été inventoriées. Sur les 6 typologies, 3 viennent en tête du classement : les extorsions des biens avec 22 cas sur 49 au total, les agressions physiques avec 15 cas sur 49 au total. Les vols et pillages avec 08 cas sur 49 au total.

Répartition des incidents par type de violations
Région de Tahoua

6 typologies d'incidents ont été inventoriées. Sur les 6 typologies, 3 viennent en tête du classement : les extorsions des biens avec 22 cas sur 49 au total, les agressions physiques avec 15 cas sur 49 au total Les vols et pillages avec 08 cas sur 49 au total.

Répartition des victimes par type de population
Région de Tahoua

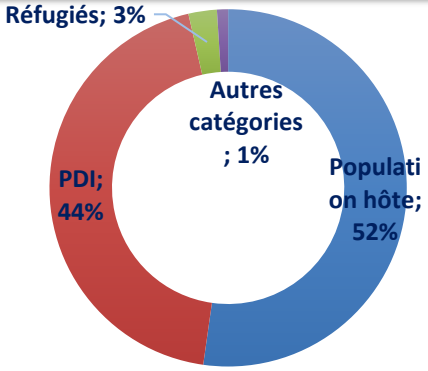

Les communautés hôtes ont été les plus touchées avec 52 % des cas enregistrés, suivi des déplacés internes avec 44%, les réfugiés 8% et autres catégories 1%.

Répartition du nombre d'incidents par auteurs présumés
Région de Tillabéri

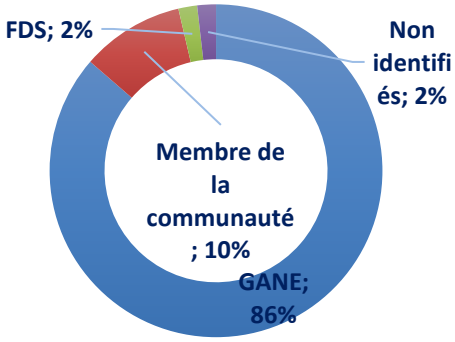

Les GANE sont auteurs présumés de 86 % des incidents, ensuite les membres de la communauté 10 % et enfin les FDS et les personnes non identifiés qui sont auteurs chacun de 2 % d'incidents. Les GANE sont toujours majoritairement auteurs présumés des incidents. Au mois d'août, ils étaient auteurs de 81% des incidents, au mois de septembre ils étaient auteurs présumés de 87 % des incidents, en octobre ils sont auteurs présumés de 86 % des incidents.

Répartition des victimes par âge et par sexe
Région de Tillabéri

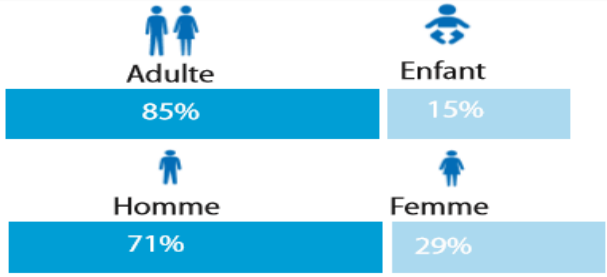

Carte de sévérité des incidents par départements
Région de Tillabéri

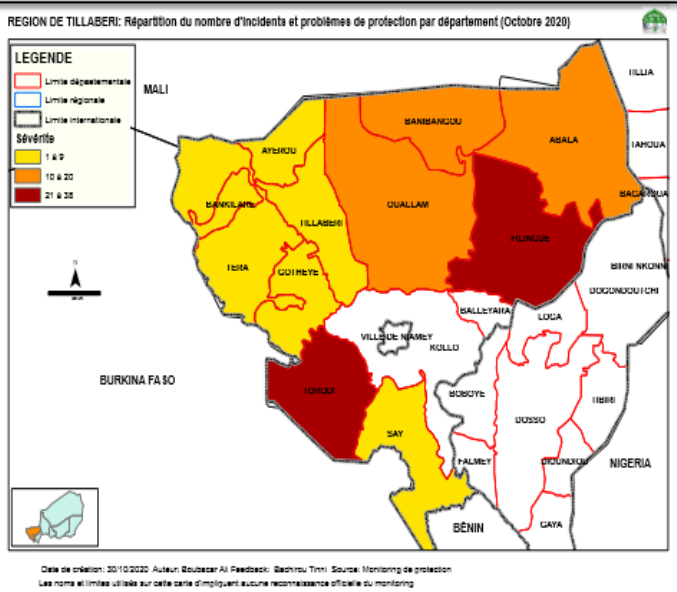

Date de création: 30/10/2020 Auteur: Roubacar Ali Feedback: Bachirou Tinni Source: Monitoring de protection
Les noms et limites utilisés sur cette carte n'impliquent aucune reconnaissance officielle du monitoring

Répartition du nombre d'incidents par auteurs présumés
Région de Tahoua

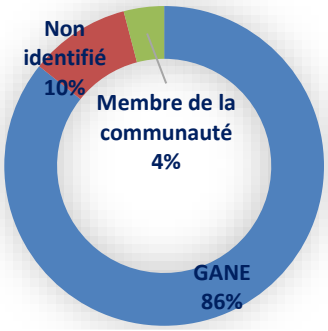

Les GANE sont auteurs présumés de 86% des incidents, ensuite viennent les auteurs non identifiés avec 10 % des cas, et enfin les membres de la communauté qui sont auteurs présumés de 4% des cas. Les GANE occupent toujours la première place dans le classement des auteurs présumés des incidents de protection dans la région de Tahoua. En août, ils étaient auteurs de 91% des incidents de protection, en septembre auteurs de 94 % des incidents et en octobre ils sont auteurs présumés de 86 %. Seulement il convient de noter qu'en octobre, les auteurs non identifiés ont été beaucoup par rapport au mois de septembre.

Répartition des victimes par âge et par sexe
Région de Tahoua

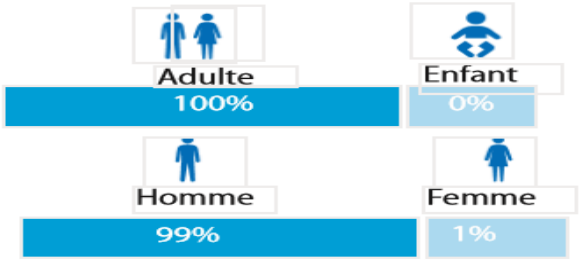

Carte de sévérité des incidents par départements
Région de Tahoua

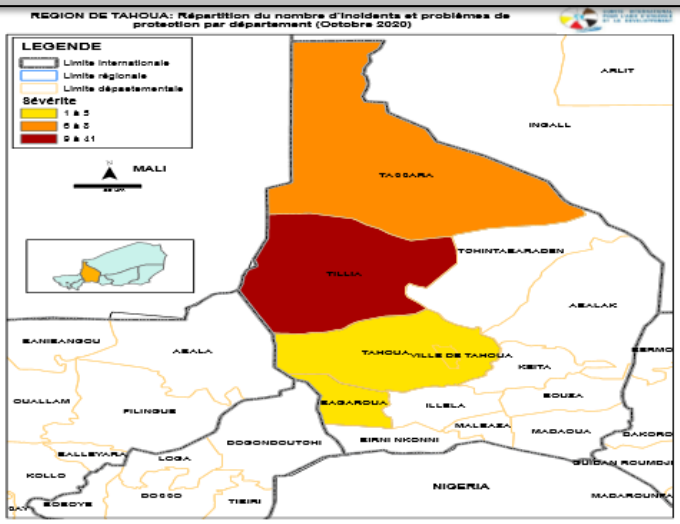

Date de création: 30/10/2020 Auteur: Bakar Amadou Feedback: Bachirou Tinni Source: Monitoring de protection
Les noms et limites utilisés sur cette carte n'impliquent aucune reconnaissance officielle du monitoring

IV. Monitoring communautaire de protection

1. Mouvements de populations

1.1 Mouvements de départ

Dans le département de Banibangou, 11 ménages de 57 personnes du village de Ngaba sont venus sur le site des déplacés de Ouallam dont 04 femmes chefs de ménage au motif qu'ils sont menacés et intimidés par les GANE lors du prélèvement de la zakat.

447 ménages dont le nombre d'individus n'est pas encore connu (car enregistrement en cours) en provenance des villages de Inelekam, Château, Banné Koira dans la commune de Banibangou se sont installés à 02 kilomètres du site de Hamatay au motif qu'ils sont quotidiennement menacés par les GANE et sont fatigués par les prélèvements exagérés de zakat effectués par eux. Des mouvements de populations ont été signalés dans la commune de Dessa, et Ayérou. En effet, suite à des menaces et extorsions de biens perpétrés par des éléments de GANE dans les villages de Tindey, Akoukou, Tijian (communes d'Inates et Dessa), les populations ont effectué le mouvement vers kandadji (commune de Dessa). Au total 10 ménages de 45 personnes sont accueillis à Akoukou. Par ailleurs, 10 autres ménages de 46 personnes sont accueillis à Tindey.

Dans la région de Tahoua à la suite des différentes frappes aériennes sur la frontière Mali-Niger, 16 ménages de 56 personnes ont quitté Tamalatt (Mali) pour Agando (Niger) avec leurs animaux.

1.2 Mouvements secondaires

Les mouvements secondaires ont été enregistrés dans les communes de Makalondi et Torodi. Pour la commune de Makalondi, 12 ménages de 45 personnes sont venus à Makalondi (chef-lieu), en provenance de Boni Tangounga, ayant effectué leur premier mouvement de Yérintaga à Boni. 15 ménages de 53 personnes sont venus de Dabonti vers le chef-lieu de la commune de Torodi.

133 ménages de 987 PDI, effectuant un mouvement secondaire ont été signalés à la ZAR d'Intikane. Ces déplacés ont d'abord quitté leur site de Chinewarene, dans la première semaine du mois de septembre 2020 pour s'installer à 10 km du site d'Assagaygay dans une localité appelée Inkawatane dans la commune et département de Tillia. Par la suite ils sont venus en petits groupes jusqu'à Intikane où leur présence a été constatée et signalée le 30 octobre 2020.

Ces déplacés auraient quitté leurs sites d'origine pour plusieurs raisons :

- Les exactions multiples et récurrentes des GANE (les vols de bétails, extorsions des biens et de l'argent sous forme de la zakat, agressions physiques et menaces de mort pour ceux qui ne peuvent ou ne veuillent pas payer la zakat, etc.) ;
- Leur exposition aux frappes aériennes de l'armée qui pourchassent les GANE ;
- La méfiance de l'armée qui les accuse d'être des complices des GANE ;
- Les menaces de mort ou d'enlèvement de la part des GANE qui les accusent d'être des informateurs des FDS ;
- Et enfin, la peur de se retrouver entre deux feux en cas d'affrontement entre les GANE et les FDS.

2. Sécurité et bien être

L'activisme accru des GANE dans les localités situées sur la bande frontalière avec le Mali compromet de plus en plus la libre circulation des personnes et des biens dans la partie nord de la région de Tillabéri. Les communautés qui y vivent reçoivent les visites des GANE à travers les incursions suivies d'exactions diverses. La présence des GANE est régulièrement signalée par les communautés tant dans les localités que sur les axes reliant les localités et les marchés hebdomadaires. Cette situation compromet les activités économiques dans la zone en rendant aussi inaccessibles les marchés hebdomadaires surtout à ce moment des récoltes où les prix des denrées alimentaires diminuent considérablement.

Dans la région de Tahoua comparativement au mois de septembre 2020, les GANE sont de moins en moins présents dans les champs, les localités, les aires de pâturages et sur les axes reliant les villages. Malgré l'accalmie relative qui règne, la population vit dans la peur qui se justifie par l'activisme

accru des GANE suivi généralement d'agressions physiques sur les membres de la communauté pendant la nuit.

2. Violences basées sur le genre (VBG)

Le long de la bande frontalière avec le Burkina Faso, les éléments de GANE qui opèrent dans les départements de Torodi, Téra, continuent de s'intéresser aux femmes/filles. D'une part, ils ont interdit à celles-ci toutes activités lucratives, champêtres et hors de leurs foyers. Et d'autre part, le port obligatoire du voile intégral qu'ils fournissent eux même contre une somme de 7 000 francs payable sur place. Ces interdictions ont occasionné des violences physiques à l'égard des femmes/filles particulièrement dans les localités des communes de Torodi et Makalondi. Selon, les points focaux au moins 14 femmes/filles ont été victimes de ces actes de violences au cours du mois d'octobre.

Aussi, au fur et à mesure que les exactions se sont multipliées sur les populations civiles à la frontière Niger-Burkina Faso, le nombre de femmes chefs de ménages a augmenté avec les assassinats et/ou enlèvements des maris. Cette situation accroit les risques de sexe de survie chez les femmes et filles, compte tenu de l'absence de projets et/ou programmes de soutien à cette franche vulnérable de la population.

Sur la bande frontalière avec le Mali, 15 cas de VBG ont été identifiés au cours du monitoring de protection du mois d'octobre 2020 dans les départements de Banibangou, Filingué, Abala et Ouallam (Région de Tillabéri) :

- 03 cas de violence psychologique et émotionnelle identifiés à Chical, département de Filingué référés au niveau du chef de village ;
- 03 cas de mariage d'enfants identifiés à Banibangou et référés à la mairie ;
- 07 cas de violences physiques dont 03 à Chical (département de Filingué) référés au CSI et à la chefferie traditionnelle, 02 à Banibangou référés au CSI et à la gendarmerie, 01 à Ouallam référés à la DDPF/PE et 01 à Bonkoukou (département de Filingué) référé au CSI et à la chefferie cantonale ;
- 01 cas de violence physique et de destruction de biens à Banibangou référés au CSI et à la gendarmerie ;
- 01 cas de tentative de viol à Abala référés à la gendarmerie et au CSI.

Dans la région de Tahoua**,** 12 cas de VBG ont été identifiés. Il s'agit de :

- Sept (7) cas de mariage d'enfants à Bagaroua, Agando et sur la ZAR d'Intikane ;
- Un (1) cas de déni de ressources ;
- Un (1) cas d'enlèvement, de séquestration et de tentative de viol à Bakoret (une réfugiée) ;
- Un (1) cas de séquestration et déni de ressources à Miguiza, département de Tassara ;
- Un (1) cas d'agression physique ;
- Un (1) cas d'agression physique des parents pour contraindre la fille à regagner son domicile conjugal qu'elle venait de quitter ;

3. Protection de l'enfance

Sur la bande frontalière avec le Burkina Faso, le contexte sécuritaire continue de se dégrader quotidiennement impliquant des mouvements de populations. Ainsi, les enfants sont exposés à des multiples risques notamment la séparation avec les parents biologiques, les agressions de toutes sorte dont sexuelles pour les filles, le traumatisme dû aux attaques, ou encore les assassinats devant les enfants, le travail des enfants et leur utilisation par des GANE (Torodi, Makalondi, Djagourou…). En outre, les enfants font face désormais aux risques de recrutements au sein des GANE. En effet, en début du mois d'octobre, les points focaux rapportent une campagne de recrutement des jeunes/enfants au sein des GANE. Le groupe "Dawlatou Islamiya" serait particulièrement concerné par cette opération de recrutement d'enfants âgés de 15-19 ans. Au 31 octobre 2020, 65 jeunes dont 30 enfants âgés de moins de 18 ans auraient été recrutés et envoyés dans l'une des bases d'entrainement du groupe.

Toutefois, on note la présence d'acteurs de protection de l'enfance au cours des trois derniers mois en l'occurrence ANTD avec l'UNICEF, ONG APBE avec le HCR, qui fournissent des services de référencement aux enfants séparés et non accompagnés (ES/ENA), enfants à risques de protection et vulnérables, etc. Cela est un soulagement, malgré les besoins énormes de protection pour les enfants.

Tillabéri : Au total, 83 enfants en besoin de protection ont été identifiés et référés dont 46 filles et 37 garçons. 77 cas ont été directement pris en charge dont 43 filles et 34 garçons. 06 sont en cours de prise en charge (03 filles et 03 garçons) et font l'objet de suivi.

Tahoua : Au total, 366 enfants en besoin de protection ont été identifiés. 296 ont été référés vers les structures de prise en charge dont 167 filles et 129 garçons. 70 n'ont pas été référés faute de structures de prise en charge dont 22 filles et 48 garçons. Sur les 296 cas référés, 141 ont été directement pris en charge dont 97 filles et 44 garçons.155 autres sont en cours de prise en charge dont 70 filles et 85 garçons.

4. Coexistence / Cohabitation pacifique

Les exactions que commettent les GANE sur les communautés notamment les prélèvements forcés et exagérés de la zakat pourraient mettre à mal la coexistence pacifique car une seule ethnie est tenue responsable de toutes ces exactions, à savoir les Peulhs dans les départements de Banibangou, Abala, Filingué et Ouallam.

A la frontière avec le Burkina Faso, des tensions et risques de conflits interethniques sont rapportés entre les PDI, les réfugiés et la population hôte des communes de Makalondi, Torodi, Gothèye et Bankilaré.

5. Documentation

Le HCR en collaboration avec le tribunal de Tchintabaraden et la Direction Régionale de l'Etat Civil et des Réfugiés (DREC), a entrepris des audiences foraines sur la ZAR d'Intikane dans le but d'établir des jugements supplétifs d'actes de naissance à 700 enfants réfugiés et 300 enfants PDI et autochtones à risque d'apatridie. Cette activité se poursuit. Une autre session d'audience foraine est prévue sur le site des PDI de Tagalalte dans le chef-lieu du département de Tillia au profit de 300 enfants PDI à risque d'apatridie. Il faut noter que l'ONG CIAUD-Canada a déjà référé à l'état civil de la mairie de Tillia 89 enfants PDI à risque d'apatridie dont 34 filles et 55 garçons.

L'absence de document entrave de plus en plus l'inscription des enfants à l'école. Cependant, des solutions sont envisagées par l'Etat pour faciliter l'accès à l'école pour les enfants PDI en attendant le règlement définitif du problème d'extrait de naissance.

6. Accès aux services sociaux de base

A. SANTE :

Région de Tillabéri

A Torodi, Peu ou pas de cliniques mobiles sont mises en place dans ces zones d'accueil, y compris pendant le pic du paludisme qui a fait des nombreuses victimes surtout parmi les enfants. Aussi, les capacités des centres de santés existants sont largement dépassées, exposant les populations hôtes et PDI à des risques sanitaires énormes. A cela s'ajoute, l'absence de moyen de mobilité pour les évacuations sanitaires accentués par l'interdiction de circulation des engins à deux et trois roues.

On peut noter que les maladies saisonnières telles que la rougeole, et les diarrhées hydriques affectent particulièrement les enfants et les femmes enceintes en cette fin de la saison hivernale et avec le tarissement des eaux de mares.

À Ouallam, l'ONG Première Urgence continue à dispenser des soins sanitaires aux PDI. Par ailleurs, au cours de ce mois, les enfants de 0 à 5 ans ont été vaccinés contre la poliomyélite sur le site.

L'ONG APBE a procédé au recrutement d'un Technicien Supérieur en santé qui s'occupera dorénavant des PDI dans le CSI urbain d Ouallam.

Sur le site de Tondikiwindi les PDI ont des difficultés d'accès aux soins car l'ONG Première Urgence Internationale a suspendu les cliniques mobiles qu'elle effectuait sur le site à cause de l'insécurité. Or, au niveau du CSI, les soins de santé sont payants. Ainsi, les PDI se voient remettre les ordonnances pour se payer les médicaments eux-mêmes.

A Banibangou, les PDI ont gratuitement accès aux services de santé avec l'appui de MSF. Les 447 ménages des déplacés nouvellement installés près du site de Hamatay ont besoin des moustiquaires et des désinfectants d'eau.

A Abala, il existe toujours le problème de non-gratuité des soins pour les PDI adultes. Seuls les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes sont pris en charge gratuitement au niveau du CSI et même à ce niveau, il existe toujours un problème de disponibilité de médicaments,

Région de Tahoua :
Les réfugiés, les PDI et les autochtones vivant à Intikane et alentours continuent de recevoir des soins de santé au CSI d'Intikane en cas de maladie. Toutefois, à cause du contexte sécuritaire, aucune permanence de l'équipe de santé n'est organisée au CSI d'Intikane pour d'éventuels cas d'urgence médicales nocturnes.

A Tassara, l'ONG BEFEN/ALIMA a repris ses activités de cliniques mobiles dans les villages, incluant les sites des PDI notamment le site de Miguiza. Au cours de ce mois d'octobre, 64 PDI du site de Miguiza ont été consultées et prises en charge par cette structure dont 48 de sexe féminin et 16 de sexe masculin.

B. EDUCATION :
Région de Tillabéri :
Pour la rentrée scolaire 2020-2021, la situation des écoles dans les zones de Djagourou, Goroual, Bankilaré, Inates, Torodi, Makalondi et Gotheye reste sans perspective tant les conditions sécuritaires se sont davantage dégradées et que les acteurs étatiques et/ou humanitaires ont pris peu ou pas de mesures alternatives.

Selon les données rapportées par les points focaux plus de 7.000 enfants risquent de ne pas aller à l'école à la rentrée scolaire 2020-2021, dans ces localités du fait de la crise sécuritaire. Cette situation touche tant le niveau primaire que le niveau secondaire.

A tout cela s'ajoute la vulnérabilité des familles dévastées par la crise sécuritaire qui s'installent sur la durée. En effet, les familles manquent absolument de tout, y compris les moyens de subsistances nécessaires à leurs survies. Les extorsions, vols/pillages des biens appartenant aux communautés, diverses taxes/dîmes, sont devenues les moyens par lesquels des GANE maintiennent leurs capacités opérationnelles au sein des communautés. Dans les telles conditions, les familles sont complètement affaiblies et luttent pour leur survie et par conséquent disposent de peu ou pas de ressources pour envoyer leurs enfants à l'école même si celle-ci existe.

A la fin du mois d'octobre 2020, 74 écoles restent toujours fermées pour cause d'insécurité dont 08 dans la commune de Sanam, 23 à Abala commune, 21 à Tondikiwindi et 22 à Banibangou commune. Par ailleurs, 04 écoles de la commune de Dingazi Banda (département d'Ouallam) et 32 à Kourfey centre (département de Filingué) sont menacées de fermeture toujours à cause de l'insécurité.

A Ouallam, les enfants vivants sur le site des PDI ont pu reprendre les cours avec l'appui de UNICEF qui a mis à leur disposition des salles de classes et des kits scolaires, y compris des matériels pour la prévention de la propagation du COVID-19. À Tondikiwindi, tous les enfants PDI vivant sur le site ont été réinsérés dans les écoles de ladite localité.

A Banibangou, la plupart des enfants PDI du site de Hamatay, situé à environ 4 à 5 km de Banibangou ville ne fréquentent pas l'école. Leurs parents disent que la distance entre le site et l'école de Banibangou ville est longue et demandent que l'Etat ou les humanitaires leur construisent une école sur le site. Mais les enfants PDI installés au sein de la communauté autochtone de Banibangou ville ont intégré l'école de Banibangou centre pour ceux qui sont au primaire et le CEG de Banibangou pour ceux qui sont au collège. L'école de Kabey Bangou située à environ 6 km de Banibangou ville, où se trouve un site des PDI, est fonctionnelle et les enfants PDI de ce site fréquente l'école. Mais beaucoup de parents sont nomades et par conséquent, les enfants suivent leurs parents et ne vont pas à l'école.

A Abala, les enfants PDI ont pu intégrer les écoles disponibles.

A Filingué, les quelques enfants PDI originaires d'Abala ont été insérés dans les écoles disponibles se trouvant dans les villages d'accueil où ils se trouvent.

Région de Tahoua :
Des cahiers, des écritoires et des masques pour la prévention de la COVID-19 ont été distribués aux élèves sur les sites de Tassak, Miguiza, et dans les écoles de Bagaroua, Tebarem et Takanamat.

Sur le site de Tachigarte, dans le département de Tassara, il n'y a toujours pas d'école alors qu'il y a été recensé plus de 150 enfants en âge scolaire. A Intikane, les enseignants n'étaient toujours pas au complet jusqu'au 31 octobre. Seuls 4 enseignants sur 16 étaient présents. Les cours n'avaient pas encore démarré dans toutes les classes d'Intikane à cette date. Les enfants qui font les cours portent les masques. Il faut signaler que plusieurs écoles dans les communes de Tillia, Tebaram et Takanamat n'ont toujours pas rouvert pour cause d'insécurité.

C. WASH :

Région de Tillabéri :
A Banibangou, les nouveaux PDI sont confrontés à un problème d'eau et de latrines. Cette situation n'assure point le plein épanouissement de ces nouveaux déplacés.

A Abala, l'absence de latrines et d'insuffisance d'eau persistent sur le site des PDI.

Région de Tahoua :
Le problème d'eau est noté sur certains sites des PDI comme Miguiza et Tassak dans le département de Tassara. Cette situation impacte négativement la fréquentation de l'école par les enfants à cause de la corvée d'eau.

D. Alimentation

Région de Tillabéri :
Le besoin en assistance en vivres est pressant compte tenu des mauvaises récoltes voire l'absence de récolte dû à l'insécurité dans les zones affectées en particulier celles qui accueillent les PDI (Ayérou, Dessa, Tillabéri, Torodi, Téra). La non mise en valeur des espaces cultivables au cours de la saison hivernale, les bétails, moyens de subsistance pour des raisons sécuritaires ont rendu la population de ces zones vulnérables, et celle-ci peine à subvenir aux besoins vitaux des familles.

Notons les distributions mensuelles de vivres ont été faites par l'ONG Karakara sur les sites de Ouallam, Tondikiwindi, Abala et Banibangou, même les 447 ménages des déplacés nouvellement installés près du site de Hamatay dans la commune de Banibangou ont bénéficié d'une première distribution de vivres.

Région de Tahoua :
La distribution des vivres au profit des réfugiés, autochtones et PDI qui a commencé le mercredi 30 septembre 2020 sur la ZAR d'Intikane, a pris fin le 03 octobre 2020. Ainsi**,** sur 1.878 ménages des réfugiés programmés, 1847 ont été servis, les 31 restants étant absents de la ZAR. Aussi, sur 245 ménages PDI programmés, 232 ont été servis, les 13 restants étant absents de la ZAR. Il n'y a toujours pas d'assistance alimentaire pour les PDI des autres sites du département de Tillia et de Tassara.

E. Abris

Région de Tillabéri :
L'ONG ACTED a procédé à la distribution des kits abris composés de bâches, de couvertures et des nattes, aux 447 ménages des déplacés en provenance des villages de Inelekame, Château et Baney Koira nouvellement installés près du site de Hamatay dans la commune de Banibangou. Le problème d'abris persiste toujours sur le site de Tondikiwindi (département de Ouallam) et sur les sites de Hamatay et Kabebangou dans le département de Banibangou.

Région de Tahoua :
Le problème d'abris persiste sur les sites des PDI du département de Tassara et sur ceux du département de Tillia autres que la ZAR d'Intikane, alors que la saison froide s'installe. Cette situation expose les couches les plus vulnérables, comme les enfants, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les personnes âgées à certaines maladies comme la pneumonie.

V. Actions de sensibilisations et de réponses

Région de Tillabéri :
Quatre (4) thèmes ont été abordés au cours des séances de sensibilisation dans les départements de Ouallam et Abala : les VBG, le WASH, le retour des enfants à l'école et la prévention du paludisme. Au total, 393 personnes ont été touchées dont des PDI : 359 comprenant 153 hommes, 135 femmes, 49 garçons et 22 filles et autochtones : 34 personnes dont 10 hommes, 6 femmes, 11 garçons et 07 filles

Région de Tahoua :
Quatre (4) thèmes ont été abordés au cours des séances de sensibilisation de ce mois d'octobre : la prévention de la propagation du COVID-19, l'importance de la scolarisation des enfants, les VBG et l'importance des pièces d'état civil. Au total, 1.748 personnes ont été touchées par les séances de sensibilisation dont 771 hommes, 595 femmes, 184 garçons et 198 filles.

Une formation des moniteurs sur la prévention des risques liés aux mines, aux engins explosifs improvisés (EEI) et aux restes d'explosifs de guerres a été organisée à Tahoua du 21 au 22 octobre 2020 en collaboration avec la Commission Nationale de collecte et de contrôle des armes illicites (CNCCAI). Cette formation s'inscrit dans le cadre de la protection des populations civiles face aux dangers que représentent ces engins pour leur sécurité, mais aussi pour le développement de leur zone.

VI. Suivi et référencement des personnes à besoins spécifiques (PBS)

Région de Tillabéri :
Au cours du monitoring de protection du mois d'octobre 2020 dans les départements d'Abala, Ouallam, Banibangou et Filingué, 205 cas de PBS ont été identifiés dont 135 de sexe féminin et 70 de sexe masculin.

Sur les 205 cas de PBS
- 168 ont été référés dont 115 de sexe féminin et 53 de sexe masculin ;
- 37 cas n'ont pas été référés faute de structure de prise en charge dont 17 de sexe masculin et 20 de sexe féminin.

Sur les 168 cas référés,
- 155 ont été directement pris en charge parmi lesquels 109 sont de sexe féminin et 46 sont de masculin ;
- 13 cas sont en cours de prise en charge dont 06 de sexe féminin et 07 de sexe masculin.

Dans les départements de Torodi, Tillabéri et Ayorou la situation est résume dans le tableau ci-dessous :

Sites/Localités	Problème ou besoin de protection	Nombre de cas référés	Structure de référencement	Actions recommandées
Ayérou	Malade / malade chronique/VBG	13	APBE/CSI/autorités	Suivi médicale
Torodi	ENA, Malade chronique/VBG	5	CSI/ANTD/APBE	Prise en charge médicale urgente, réunification familiale
Dessa	Femmes cheffes de ménages seules	10	Autorités communales, DDP, CSI	Appui alimentaire, soins, et suivi
Tillabéri	Personnes âgées seules /femmes allaitante seules	5	DDP et Mairie	Suivi et conseils

Région de Tahoua :
Au cours du monitoring de protection du mois d'octobre 2020, 534 cas de PBS ont été identifiés dans les départements de Tillia, Bagaroua, Tahoua et Tassara dont 305 de sexe féminin et 229 de sexe masculin.

Sur les 534 cas :

- 440 ont été référés pour une prise en charge dont 266 de sexe féminin et 174 de sexe masculin ;
- 94 n'ont pas été référés faute de structure de prise en charge dont 39 de sexe féminin et 55 de sexe masculin

Sur les 440 cas référés,

- 334 ont été directement pris en charge dont 206 de sexe féminin et 128 de sexe masculin,
- 106 sont en cours de prise en charge dont 60 de sexe féminin et 46 de sexe masculin.

VII. Besoins et gaps

Veuillez suivre le lien suivant pour accéder à la matrice des besoins et gaps.

VIII. Recommandations

Secteurs	Recommandations	Communes	Acteurs concernés	Echéance
Sécurité / Sûreté	Renforcer les patrouilles des FDS sur la bande frontalière avec le Mali et le Burkina Faso	Abala, Sanam, Banibangou, Kourfay Centrel, Bonkoukou, Tondikiwindi, Makalondi, Torodi, Inates, Tillia, Tebaram et Takanamat Djagourou,Ouallam, Dingazi Banda	FDS	En continue
Eau/Hygiène/Assainissement (EHA)	Faciliter l'accès à l'eau aux nouveaux PDI de Banibangou	Banibangou	Acteurs humanitaires	Dès que possible
	Construire des latrines à Banibangou pour les nouveaux et les anciens PDI	Banibangou	Acteurs humanitaires	Dès que possible
	Faciliter l'accès à l'eau potable sur les sites des PDI, autres que Télemcès et la ZAR d'Intikane	Tillia et Tassara	Acteurs humanitaires et Etatiques	Dès que possible
Santé	Faciliter l'accès aux soins de santé pour les PDI de Tondikiwindi en instaurant la gratuité des soins	Tondikiwindi	Acteurs étatiques et /ou humanitaires	Dès que possible
	Etendre la gratuité des soins de santé aux PDI adultes au niveau d'Abala	Abala	Acteurs étatiques et /ou humanitaires	Dès que possible
Abris/Infrastructures	Distribuer des kits abris aux PDI de Tondikiwindi et ceux de Hamataye et Kabebangou	Tondikiwindi et Banibangou /	Acteurs humanitaires	Dès que possible
	Distribuer les Kits Abris aux PDI sur les sites autres que la ZAR d'Intikane, surtout en cette période de froid	Tillia et Tassara	Acteurs humanitaires	Dès que possible

	Prévoir des sites d'accueil des PDI	Torodi et Makalondi	Acteurs humanitaires et Etatiques	Dès que possible
	Combler les gaps de réponses en abris/NFI pour les nouveaux PDI ayant été ciblés par les acteurs depuis le mois d'août 2020, mais n'ayant pas bénéficié de ces kits à ce jour	Ayérou	GTABNA	Dès que possible
Éducation	Appuyer les écoles de Tassak et Miguiza en enseignants	Tassara	Etatiques	Dès que possible
	Créer une école à Tachigarte au profit des enfants PDI à risque de ne pas aller à l'école	Tassara	Etatiques	Dès que possible
Distribution de vivres	Effectuer des distributions de vivres aux PDI sur les sites autres que la ZAR d'Intikane	Tillia et Tassara	Acteurs humanitaires	Dès que possible
Suivi des cas de protection référés	Renforcer les activités urgentes de prévention et de réponses aux cas de protection sur les sites PDI (VBG, PE, appui psychosocial, activités récréatives…)	Dessa, Ayérou, Makalondi, d'Inates	Sous -clusters VBG & Protection de l'Enfance	Dès que possible